



Statement by Humanity & Inclusion (HI)
Anti-Personnel Mine Ban Convention
Eighth International Pledging Conference
23 March 2023
Geneva

Monsieur le Président, Excellences, honorable délégués, collègues,

Nous sommes reconnaissants de l'opportunité qui nous est donnée ce jour de porter la voix de Humanité et Inclusion. Nous saluons les autres opérateurs de déminage pour le travail colossal qu'ils abattent quotidiennement, ainsi que les Etats contributeurs pour leur soutien aux victimes et leurs efforts pour un monde sans contamination.

Nous prenons la parole pour noter positivement la poursuite de l'engagement par l'ensemble des parties prenantes pour réduire cette menace, mais également pour soulever les observations suivantes :

- La contamination continue d'impacter les populations d'un large nombre de pays. De ce fait nous sommes conscients de l'effort demandé aux Etats et entités contributeurs soutenant les activités de déminage et nous saluons l'attention portée aux conflits intenses en cours. Il reste primordial de ne pas minimiser cependant l'importance stratégique des autres urgences complexes et crises prolongées où les contaminations continuent de porter atteinte à la vie et au développement des populations.
- La violence armée est en effet un obstacle à la fois à la réalisation des objectifs de développement durable et au maintien des acquis du développement. La contamination a et continuera à entraver le développement socio-économique, avec notamment un accès limité aux besoins et services de base. Les activités de déminage permettent effectivement l'éradication de la contamination par engins explosifs cependant seule l'assistance aux victimes permettra d'apporter une réponse adaptée et durable, même au-delà du conflit, aux besoins des victimes et leur rendre leur dignité. A ce jour et malgré l'adoption de la NILAM 13.10, le financement de l'assistance aux victimes continuent de décroître et son intégration au sein des enveloppes de financement plus larges reste anecdotique, ne permettant ainsi pas de répondre aux besoins des victimes et populations affectées dans le cadre d'une approche intégrée et locale. Nous saluons de ce fait les travaux entrepris par le gouvernement irakien, avec le soutien du Gouvernement des Pays-Bas, pour avoir été pionniers dans la mise en place de standards nationaux sur l'assistance aux victimes en conformité avec la NILAM 13.10. Un tel processus d'opérationnalisation de la norme a vocation à définir clairement les rôles et responsabilités des entités gouvernementales dans les Etats affectés et des acteurs de l'action humanitaire contre les mines dans la mise en place des activités d'assistance aux victimes.
- 2022 a également vu l'apparition d'un conflit intense supplémentaire. Les populations d'Ukraine, mais également les opérateurs de déminage font face à une contamination dense et croissante, avec, par ailleurs, l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées ainsi que l'introduction d'armes de nouvelles natures. Les efforts de déminage devront se poursuivre sur plusieurs

décennies pour permettre aux populations d'Ukraine de continuer à vivre malgré la contamination et recouvrer leur sécurité et dignité

- Les catastrophes naturelles, elles aussi plus fréquentes, sont rendues plus complexes lorsque l'investissement sur les activités de déminage préalable n'a pas été suffisant ; nous pouvons illustrer ce propos par le cas récent du tremblement de terre qui a secoué la Turquie et la Syrie, où les équipes de recherche ont dû faire face au défi supplémentaire d'opérer dans des zones contaminées et ont risqué leurs vies pour en secourir d'autres. L'accès des opérateurs de déminage dans ces zones complexes et la rapidité des opérations de déminage dans les zones à fort risque de catastrophes naturelles restent donc essentiels pour relever ce nouveau défi.

Ainsi les défis actuels et à venir sont immenses et requiert une mobilisation globale pour venir à bout de ce fléau.

- En premier lieu, un changement important a été amorcé et nécessite d'être poursuivi. Afin de s'assurer que les civils peuvent vivre en toute sécurité et dans la dignité malgré la contamination, il s'agit d'abord et avant tout ceci de se concentrer sur les personnes, leur sécurité et leur résilience plutôt que sur la contamination seule. Les interventions communautaires d'éducation aux risques des engins explosifs, qui visent le changement de comportements, ont prouvé leur impact dans la réduction d'accidents et nécessitent un regain d'attention pour appuyer la mise en place d'initiatives innovantes. Par ailleurs, et vues l'immense tâche qu'il reste à accomplir et les ressources limitées, les Etats ainsi que les opérateurs de déminage doivent s'assurer d'une priorisation efficace pour réduire l'impact de la contamination sur les populations et optimiser les ressources, tout en misant sur des stratégies d'intervention ciblée et multisectorielle.
- Nous saluons aussi l'attention grandissante qui est portée sur la menace que représentent les armes non conventionnelles, avec l'utilisation d'armes artisanales toujours plus destructrices et portant atteinte à la vie de manière indiscriminée. Les engins explosifs improvisés jouent en effet un rôle de plus en plus important dans les conflits d'aujourd'hui de par leur facilité de production et de leur potentiel destructeur. En 2021, et ce pour la 6^e année consécutive, les accidents par engins explosifs improvisés comptaient le plus nombre de victimes. Nous encourageons ainsi les Etats contributeurs à donner aux Etats contaminés et aux opérateurs de déminage les moyens financiers, humains et techniques de s'adapter rapidement et efficacement à la neutralisation de ces engins explosifs. Nous remercions par ailleurs nos partenaires qui nous soutiennent sur l'utilisation de technologies innovantes, notamment drones et applications de détection, que nous mettons à profit de la communauté pour en assurer une meilleure dissémination et rendre les opérations de déminage plus rapides, sécurisées et efficaces
- Nous encourageons les efforts entrepris par les Etats pour assister les victimes de contamination. Les obstacles les plus régulièrement mentionnés soulèvent le manque de ressources techniques et surtout financières. Nous appelons les États contributeurs et les Etats contaminés à décupler leurs efforts afin de mieux répondre aux besoins des personnes blessées, les familles de victimes et les communautés affectées, en soutenant notamment la la nationalisation de la NILAM 13.10.
- Nous attirons également l'attention sur la nécessité de continuer les efforts de dépollution dans les pays où la contamination, héritée de conflits antérieurs, perd l'attention du grand public et pourtant continue de détruire des vies et d'être a été un obstacle au développement et à l'établissement d'une paix pérenne ;
Nous croyons également que des efforts importants doivent être faits pour prévenir tout nouveau conflit et risque de contamination, notamment par la promotion d'une réponse communautaire. Ceci nécessite des moyens pour une meilleure compréhension contextuelle et s'attaquer aux facteurs de risque et ainsi contribuer à être transformateur, à promouvoir le développement, la justice sociale, la cohésion sociale, l'inclusion et la paix. De plus en plus d'Etats contributeurs nous rejoignent sur cette nécessité.

Pour conclure, Monsieur le Président, Excellences, honorable délégués, collègues,

La promotion de l'universalisation des Conventions internationales ainsi que vos engagements de soutien restent plus que jamais essentiels pour atteindre les résultats escomptés. Cela implique de proposer des solutions globales et durables, en concevant des programmes d'action contre les mines qui contribueront de manière efficace et démontrable à des résultats plus larges en matière d'aide humanitaire, de développement et de consolidation de la paix, afin que l'action contre les mines reste un moyen plutôt qu'une fin.